



Collège Samuel Vincent



27 rue de Saint Gilles
30000 NÎMES

T. 04.66.38.84.18.



accueilcollege@samuelvincent.fr

www.college-samuel-vincent.fr

www.college-samuel-vincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT – Adresse postale : 365 Chemin Combe des oiseaux - Castanet
30900 NÎMES - France
SIREN 775 911 563 – APE 9329 Z
T 04 66 38 84 00 – Mail : secretariat@samuelvincent.fr

Associations Unies en Services, en Ingénierie et en Ressources, pour l'Intervention Sociale



Plan Particulier de Mise en Sécurité des enfants face à l'accident majeur

2026

INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES

EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte

N'allez pas vers les lieux du sinistre
Vous iriez au-devant du danger



Ecoutez la radio
Respectez les consignes des autorités



N'allez pas chercher votre enfant au collège pour ne pas l'exposer ni vous exposer. Un Plan de Mise en Sûreté de votre enfant a été prévu dans son établissement



INFORMATION DES FAMILLES

En cas d'accident majeur du type inondation, accident industriel ou nucléaire, accident résultant d'un transport de matières dangereuses (TMD) ou en cas de passage d'un nuage radioactif sur le département, le collège Samuel Vincent a prévu un Plan de Mise en Sécurité des personnes au sein de l'établissement.

A partir du moment où l'alerte est donnée, aucun élève ne sera autorisé à quitter l'établissement. Dans la mesure du possible, les familles seront contactées par téléphone ou par tout autre moyen de communication, afin d'organiser éventuellement la prise en charge de l'enfant. Cette organisation ne pourra en aucun cas aller à l'encontre des dispositions qui auront été arrêtées par l'autorité préfectorale et portées à la connaissance de la Direction de l'établissement.

Le Plan de Mise en Sécurité prévoit aussi l'hébergement des enfants non internes et la distribution de repas et de boissons dans la limite des stocks. Pour les enfants qui ont un traitement médical à suivre, l'établissement ne pourra s'engager à le fournir que si la prescription a été communiquée par écrit et si l'approvisionnement médical est réalisable. L'établissement fera tout ce qu'il lui sera possible de faire entrer en relation avec un service médical.

La sécurité des enfants sera assurée par le personnel du collège ou des divers services de l'association Samuel Vincent présents au sein des locaux.

Les consignes émanant des autorités préfectorales ou académiques applicables aux établissements scolaires sont transmises par RADIO ICI GARD LOZERE fréquence 90.2 Mhz (attention, cette fréquence peut varier en fonction du lieu où vous vous trouvez)

Le Principal
Laurent GARAT